

INFOS GRAUVES La lettre municipale

5 rue d'Epernay 51190 Grauves Tél : 03.26.59.71.30 Fax : 03.26.52.97.86 Email : mairie.grauves@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : lundi de 08h30 à 12h et de 17h à 19h, Mercredi et jeudi de 08h30 à 12h.



EDITO

Chères Grauviotes, chers Grauviots,

En ce début d'été, la préoccupation de nos concitoyens, c'est encore et encore la pandémie de la Covid 19. Que ce soit à la télévision, à la radio ou la presse, beaucoup d'informations et de commentaires divergent.

Toutefois, selon les chiffres annoncés, et avec la vaccination pour tous, une lueur apparaît au bout du tunnel.

En effet, depuis le 09 juin et surtout après le 30 juin, la vie devrait redevenir à peu près normale avec la réouverture des commerces, des restaurants, des salles de loisirs, la pratique du sport et une libre circulation de tous.

Les mesures gouvernementales s'allègent pour la plus grande satisfaction de notre population.

Néanmoins, soyons vigilants et restons prudents.

La vie communale, quant à elle, subit bien sûr toutes ces prérogatives, imposées par l'état et pas toujours faciles à appliquer. Les décisions à prendre sont parfois complexes et pas toujours comprises.

Pour terminer, à l'approche des congés d'été, au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances bien méritées.

Bonne lecture.

Le Maire Jean Pierre JOURNÉ Ce journal est destiné à l'information locale.

Particuliers, sportifs, vignerons et artisans, vous avez une information ou un évènement à faire partager, n'hésitez pas à nous envoyer vos articles et/ou photos à l'adresse mail de la mairie ou à les déposer en mairie.

Le prochain numéro sortira vers la fin octobre 2021

Sommaire:

- Etat Civil,
- Finances.
- Proximité, commerce, cadre de vie
- Tourisme,
- Environnement, Embellissement
- Sécurité, Circulation,
- Urbanisme,
- Fêtes et Cérémonies,
- Les associations,
- Infos diverses

ÉTAT CIVIL:

Baptême Civil:

Renaud LOUIS a été baptisé civilement le 05 juin 2021 par Mr Le Maire.



Naissances:

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents

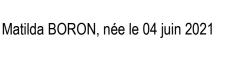
Julia et Ellie STORATH, nées le 08 janvier 2021



Romy LÉONARD BANCHET, née le 03 mai 2021



Liam et Gabrielle DOMINÉ, nés le 19 mai 2021







Thibaut DAVID né le 05 septembre 2020

Décès:

Serge SORET, le 04 janvier 2021 Paulette GAMBART, le 06 janvier 2021 Bernadette MIRBELLE, le 18 février 2021 Maurice BOUTILAT, le 24 février 2021 Brigitte GRANDSIRE épouse PERTOIS, le 22 mars 2021 Jean VIALIS, le 28 mars 2021

FINANCES

BUDGET:

D'un point de vue comptable, le budget est structuré en deux parties :

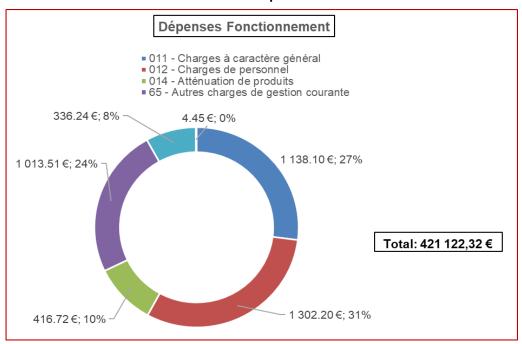
- Une section de fonctionnement
- Une section d'investissement.

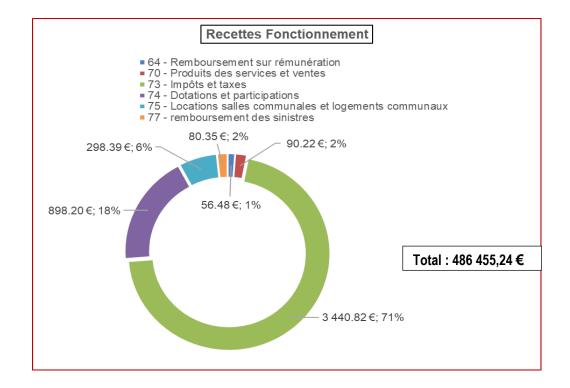
Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (recettes = dépenses) à l'élaboration du compte primitif (Prévisionnel).

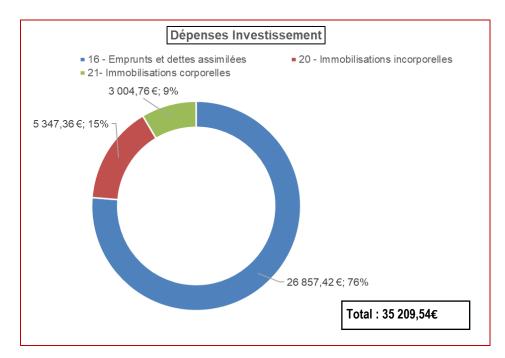
- La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (charges générales, charges de personnel, remboursement des emprunts, etc..).
- La section d'investissement présente les programmes d'équipement nouveaux ou en cours (travaux, acquisition de terrains, remboursement du capital de la dette...).

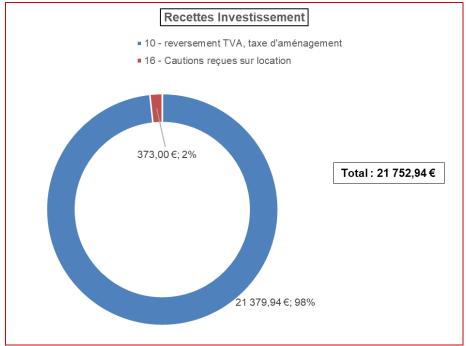
Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité (impôts, recettes du domaine, tarification des services), par des dotations de l'Etat, subventions et par le recours à l'emprunt pour les investissements...

Vue d'ensemble du Compte Administratif 2020

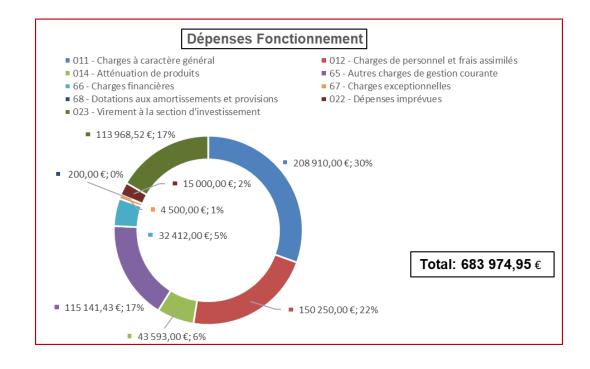


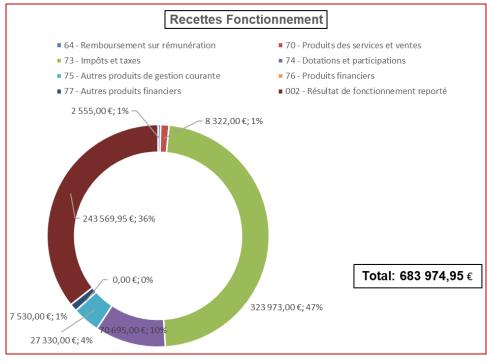


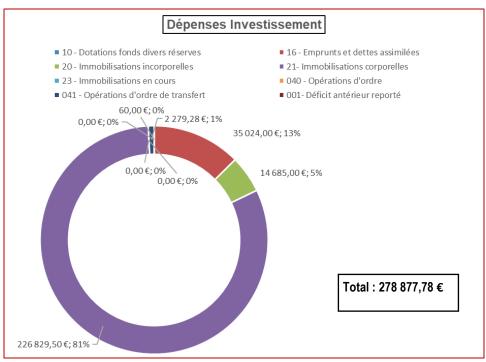


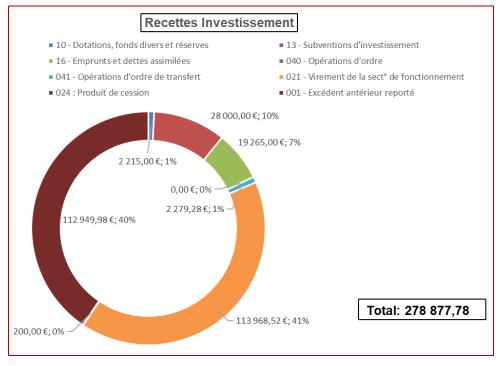


Vue d'ensemble du budget primitif 2021









TAUX COMMUNAUX:

◆ Taxe foncière bâti : 33.85%

Taxe foncière non bâti : 20.13%

La taxe d'habitation sur les résidences principales a été définitivement supprimée par l'article 16 de la loi des finances pour 2020. Pour compenser cette perte, la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties, de l'année 2020, nous est transférée, la taxe foncière est donc majorée de 15,51%.

Évolution des aides de l'état et des prélèvements obligatoires :

Recettes

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|--------------------------|-----------|-----------|----------|----------|----------|----------|
| DGF* | 70765 € | 60631 € | 56997 € | 52235 € | 48440 € | 44510 € |
| Dotation So- lidarité | 10140 € | 10043 € | 9746 € | 9426 € | 9198 € | 9252 € |
| Total | 80905 € | 70674 € | 66743 € | 61661 € | 57638 € | 53732 € |
| Ecart annuel | - 12689 € | - 10231 € | - 3931 € | - 5082 € | - 4023 € | - 3876 € |
| Ecart en % annuel | - 13.56 | - 12.65 | - 5.56 | - 7.61 | - 6.52 | - 6.72 |

^{*} DGF: Dotation Globale de Fonctionnement

Dépenses

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|-------------------|---------|----------|---------|---------|---------|---------|
| FNGIR* | 22593 € | 22593 € | 22593 { | 22593 € | 22593 € | 22593 € |
| FPIC* | 18872 € | 17198 € | 18155 € | 18451 € | 19079 € | 20000 € |
| Total | 41465 € | 39791 € | 40748 € | 41044 € | 41672 € | 42593 € |
| Ecart annuel | 12823 € | - 1674 € | 957 € | 296 € | 628 € | 921 € |
| Ecart en % annuel | 17.08 | - 4.04 | 2.41 | 0.73 | 1.53 | 2.21 |

^{*} FNGIR : Fond National de Garantie Individuelle des Ressources

Depuis l'année de 2014, entre la baisse des dotations de l'état et l'augmentation des dépenses, nous avons une perte globale de 70399.00€.

^{*} FPIC : Fond National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales .

Travaux et Investissements votés :

| Descriptions | Montants |
|--|--------------------------|
| Changement porte garage logement communal | 935 € HT |
| Diagnostic Amiante (Ancienne salle des fêtes) | 700 € HT + 50 € HT |
| Changement porte garage et petite porte local pompier | 5300 € HT |
| Changement fenêtres vestiaire tennis de table | 1540 € HT |
| Réfection clôture aire de jeux | 3200 € HT |
| Réfection grande, petite porte église et changement d'un volet | 2000 € HT |
| Barrière sélective pour accès au City Stade (Foyer Rural) | 2400 € HT |
| Tondeuse autoportée et tondeuse tractée | 16100 € HT (sur 5 ans |

PROXIMITÉ - COMMERCE - CADRE de VIE

Depuis sa création, début décembre 2020, le marché a trouvé sa clientèle. Les habitants ainsi que ceux des communes voisines sont fidèles tous les mercredis matin.

Au fil des semaines, les exposants ne cessent d'augmenter. Aujourd'hui sont présents un primeur, un poissonnier (qui fait aussi dépôt pain), un fromager, un charcutier, un étal d'ustensiles de cuisine et un camion de couture.



BRUIT

Afin de préserver la tranquillité de chacun, des horaires sont à respecter pour l'utilisation d'engins de bricolage ou jardinage à moteur :

- Jours ouvrés (du lundi au vendredi) de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30
- Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h00
- Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Les bruits émis entre 22h et 7h du matin constituent un tapage nocturne et augmentent le niveau des sanctions pénales auxquelles s'expose le contrevenant.

NOS AMIS LES BETES

Il est interdit de laisser errer les animaux sur la voie publique et dans les espaces verts.

Ils doivent être tenus en laisse et faire leurs besoins naturels dans les caniveaux (à l'extérieur des passages pour piétons). Lors des promenades avec vos animaux, ils seraient bien de vous munir d'un petit sac afin de pouvoir ramasser les déjections Même si on aime les animaux, on n'est pas obligé de subir ce genre de désagréments.



Vous avez trouvé un animal errant ? Que faire ? Pour rechercher son propriétaire, vous pouvez appeler un vétérinaire qui, grâce au tatouage ou à la puce

électronique, identifiera l'animal. Vous pouvez aussi prévenir la mairie et la gendarmerie. Vous pouvez enfin appeler l'**AIMAA - Refuge d'Epernay au 03.26.51.63.21**



TOURISME

UNESCO, OENOTOURISME

Début Juin, le Maire et les membres de la commission Tourisme, ont rencontré la mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, Patrimoine de l'UNESCO, afin de mieux connaître notre engagement et aussi de définir les différents projets que nous pouvons être amenés à faire tous ensembles.

Suite à cette rencontre, plusieurs projets sont en cours de réflexion afin que la commune de Grauves soit au cœur de cette démarche.

IDVIZIT: Comment visiter ou redécouvrir La Champagne.

A télécharger sur votre tablette ou votre smartphone.

Laissez-vous guider hors des sentiers battus et retrouvez une sélection de contenu et de bons plans. L'application vous propose des parcours personnalisés et ludiques à faire entre amis ou en famille. A conseiller à tous nos visiteurs (vacanciers, clients...).

De nouveaux circuits arriveront courant Juin pour découvrir Epernay Pays de Champagne.

ENVIRONNEMENT— EMBELLISSEMENT

ÉLAGAGE

Une campagne d'élagage a été réalisé sur la commune, le travail par l'ESAT « Ateliers de la Vallée de Mardeuil », entreprise qui emploie des travailleurs en situation de handicap.

Sur les tilleuls (Place de la Mairie et cour de l'école maternelle), la taille dite (en tête de chat) a été réalisée afin de maîtriser le développement de la ramure, d'éviter la chute régulière de branchages qui jonchent le sol, causant des désagréments et qui sont dangereux pour les passants.

Pour l'impasse du Ruisseau, l'élagage des arbres est de les protéger contre les aléas de tous les jours, le vent, les chocs, la vieillesse et même aussi des attaques bactériennes.

L'élagage permet aussi d'équilibrer la silhouette, de redonner une forme à l'arbre et permet aussi d'aérer l'espace.



Rappel:

Dans toutes les rues ou voies, les propriétaires ou locataires sont tenus d'élaguer régulièrement leurs végétaux de sorte que ces derniers n'empiètent ni sur les terrains voisins ni sur le domaine public à l'aplomb de leur propriété.

Les projets :

Installation d'une barrière sélective rue du stade, avec création d'un passage gravillonné pour faciliter l'accès piéton aux multisports.

La commission réfléchit sur la signalétique d'une balade fleurie.

INVESTISSEMENT

La tondeuse auto portée qui datait des années 2000 était hors d'usage et les réparations



trop coûteuses. Pour que les employés municipaux puissent travailler dans de bonnes conditions, le conseil municipal a voté l'achat d'une tondeuse auto portée avec bac de vidage en hauteur, permettant ainsi une tonte rapide sur une grande surface avec un confort d'utilisation pour une meilleure efficacité. Et d'une petite tondeuse tractée pour les plus petites surfaces.



<u>DÉPÔTS SAUVAGES et FEUX</u>

On rappelle qu'il est strictement interdit de déposer des déchets de toutes sortes, y compris les déchets verts dans des endroits publics. Il est honteux de découvrir, au détour d'un chemin, d'un champ ou d'une vigne, un monticule de déchets.

Quelques soient ces déchets, nous constatons régulièrement des feux de toutes sortes, au risque de provoquer



des incendies. Pour rappel ,c'est une pratique polluante et surtout interdite. Cela apporte énormément de nuisances que ce soit en terme de fumée ou d'odeur. Toute infraction est passible d'une contravention. Nous vous rappelons qu'il existe une déchèterie située à Pierry.



Horaires d'ouverture.

Du 01/04 au 30/06 et du 01/09 au 31/10

<u>Lundi : Fermé</u> Mardi : 14h à 18h

Mercredi au samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

Dimanche: 09h à 12h

Du 01/07 au 31/08 :

Mardi/jeudi/dimanche : Fermé

Du 01/11 au 31/03:

Lundi : Fermé Mardi : 14h à 17h

Mercredi au samedi : 9h à 12h

et 14h à 17h

SÉCURITÉ — CIRCULATION

Dans le cadre de la sécurité routière, les travaux sur la traversée du village (RD 240) vont débuter en JUILLET, pour les ralentisseurs et autres chicanes ,et vont se terminer pour septembre avec un revêtement de chaussée neuf.

Soyez patients et prudents pendant cette période qui va occasionner de la gêne pour la circulation.

Rappel:

Suite aux derniers cambriolage, on vous rappelle que :

La charte de participation citoyenne étant signée depuis plusieurs années, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos référents sécurité de votre quartier pour signaler des faits susceptibles d'intéresser les services de Gendarmerie.

URBANISME







Depuis le début de l'année, différents travaux de réfections et d'entretiens ont été effectués pour le bien être de tous :

- Chemins.
- Trottoirs : rue des Hurlots et rue Loucheur.
- Nettoyage de la commune,

Les Projets

Changement : porte garage logement communal, porte garage et petite porte local Pompiers, fenêtres vestiaires Tennis de Table,

Réfection : clôture de l'aire de jeux, grande et petite porte ainsi que changement du volet de l'Eglise, Installation d'une barrière sélective pour accès au City Stade.

Rappel: Travaux / Déménagement

Tout dépôt sur la voie publique à l'occasion de travaux (sables, matériaux, pose d'un échafaudage) ou de déménagement (stationnement de véhicules) doit faire l'objet d'une demande de permission de voirie en mairie

FÊTES et CÉRÉMONIES

Cérémonie de commémoration du 08 mai 1945

C'est sous un beau soleil que la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 a eu lieu au Monument aux morts.

Monsieur le Maire avait convié son conseil municipal et les Présidents des associations du village à participer à cette cérémonie. Accompagné, par le corps communal des sapeurs-pompiers, par les membres de l'association des anciens combattants et de son Président, Mr Jean Ruelle, Monsieur le Maire a lu le message du secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la défense. Chacun a pu se recueillir lors de la minute de silence et de l'hymne nationale puis les gerbes de la municipalité et de l'association des anciens combattants ont été déposées au pied du monument.



Aux vues des conditions sanitaires que nous traversons, les festivités à Grauves ont été ou vont être encore une fois de plus supprimées ou reportées.

Fête patronale :

En raison des contraintes sanitaires et de l'organisation des élections départementales et régionales, la fête patronale, telle que vous la connaissez, n' aura pas lieu.

Cependant les forains seront invités à venir les 26 et 27 juin sur la place de la mairie pour vous proposer leurs attractions et nous apporter un peu de divertissement en cette période difficile.

14 Juillet:

Le 14 juillet sera bien organisé.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver pour la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice et le repas traditionnel suivi des diverses activités proposées comme chaque année.

Les enfants seront ravis de retrouver leurs animations de leur village.

LES ASSOCIATIONS

Le FORUM des associations aura lieu courant Septembre. La date sera déterminée en fonction de la date des vendanges . Les modalités d'organisation seront transmises aux différentes associations comme les années précédentes.

Association Détente Canine

Cette année, notre association a fonctionnée un peu au ralenti à cause du COVID 19.

Nous n'avons pas pu organiser notre randonnée pédestre et notre paëlla. Depuis quelques semaines, notre activité fonctionne tous les dimanches matin de 10h30 à 11h30 sur le terrain route de Mancy.

Nous sommes actuellement une vingtaine d'adhérents et nous évoluons avec nos chiens pour l'éducation et la sociabilisation de ces derniers.

En espérant vous retrouver en forme pour nos prochaines activités.

Le Président Cyril HUBERT

Les amis de la forêt Cuis & Grauves

Nouvelle et jeune association dans notre village

L'association a pour but de faire découvrir la forêt indivise de Cuis/Grauves à travers sa flore et sa faune et toutes activités pouvant se rattacher aux thèmes cités précédemment.

Vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez prendre contacter avec l'association.

Le Président : Pascal Leleux 06 61 14 76 67 / leleux.pascal@orange

Le Vice-Président : Thierry Dieu 06 85 68 32 24

Secrétaire : Laëtitia Courty 06 85 66 31 53 / courty.laetitia@gmail.com

Billard Club

Le billard club de Grauves reprend ses cours.

- Le mardi de 16h30 à 17h30 .
 - Le mercredi de 16h à 17 h30.

Vous voulez découvrir ce sport, n'hésitez pas à nous contacter.

Le président Michel Banchet, 03.26.59.76.82 / billardclubgrauves@wanadoo.fr





Au-Delà Des Bulles

L'association Au-delà des bulles bouillonne de projets pour dynamiser la commune de Grauves et la faire rayonner auprès de ses habitants et extérieurs.

Notre évènement principal est " La Balade Qui Pétille " prévue en 2021 et reportée pour des raisons liées à la pandémie de Covid les 7 et 8 mai 2022. Elle aura pour objectif de faire découvrir sur un week-end notre commune à travers la dégustation de ses vins avec l'ouverture des portes de nos Vignerons, de la visite de son patrimoine via une boucle de marche de 6 kilomètres et la rencontre d'Artisans locaux et belges.

Ce projet implique une organisation et un financement qui s'articulent autour de la réalisation de nombreux autres projets telle que la journée « tartiflette à emporter » effectuée le 11 avril 2021 avec succès et par laquelle nous avons distribué 68 parts de tartiflette proposées par le traiteur Cyril HARROIS.

Nous souhaitons participer au rallye de champagne le 31 octobre prochain avec le concours de la mairie, en proposant un snacking sur un point de passage stratégique du circuit automobile, nous aimerions également organiser une soirée karaoké sur la commune en novembre à la date du 20 Novembre et enfin faire découvrir la ville de Bredene (avec laquelle nous sommes jumelés) et ses atouts aux habitants de Grauves via une journée découverte en bus (report en juin 2022 à confirmer).

Autant de projets à travailler et à mettre en œuvre dans un contexte d'incertitude mais que toute l'équipe de l'association Au-delà des bulles est impatiente et motivée de vous proposer. Equipe communication Laura DEVILLERS

GASPA - Grauves activités sportives de plein air

Créée en novembre 2014, cette association, qui compte une cinquantaine d'adhérents de tous âges et de tous niveaux dans la pratique d'une ou plusieurs activités sportives de plein air, le tout dans l'entraide et la convivialité. Les activités que nous proposons sont :



La marche







La pétanque

Pour tous renseignements et inscriptions contactez-nous :

Présidente : Mme Céline Bression-Cousinier 06 08 81 26 28 Mail: gaspa.grauves@gmail.com



Association GASPA Grauves



iports et Loisirs à Grauves Sports et Loisirs à Grauves

Ce fut une année encore bien compliquée pour nos activités puisqu'après l'enthousiasme de la rentrée de septembre, il a fallu tout stopper en novembre et cela pour de longs mois.

Pendant cette période, seul l'art floral a pu continuer grâce à une box livrée chaque mois, à domicile, par notre fleuriste, Isabelle. Avec cette box comprenant végétaux, accessoires, fiche explicative et vidéo, les adhérents ont eu le plaisir de poursuivre cette agréable activité créative et d'apporter un peu de couleurs à leur quotidien.

Avec le déconfinement et la réouverture des salles communales, les activités (sauf le scrapbooking) ont pu reprendre normalement à partir du 9 juin, dans le strict respect des protocoles sanitaires. Les adhérents présents en ont été ravis.

Vues les périodes d'inactivité due au covid depuis mars 2020, notre bureau a décidé de na pas encaisser les inscriptions de cette année 2020/2021, et reproposera les tarifs habituels à la rentrée de septembre prochain : adhésion à l'association (10e pour les adultes, 5€ pour les enfants) et coût des activités sont inchangés.



Rentrée de l'association le 6 septembre 2021 !!! N'hésitez pas à venir tester ces activités !!!





| Activité/animateur(trice) | Lieu | Jour et horaire | Coût | L |
|---|-------------------|---|---|--------|
| Fitness/renfo* Kévin | | Mercredi De 18h00 à 19h00 | 1 activité/semaine : 80 €/an 2 activités/semaine : 140€/an | Ċ |
| Circuit training* Kévin | Foyer rural | Mercredi De 19h00 à 20h00 | 3 activités/semaine : 190€/a n | r |
| Gym « santé » * Kévin | | Vendredi De 9h30 à 10h30 | | þ |
| Yoga Jean Yves | Foyer rural | Mardi De 19h30 à 21h00 | 140 €/an | É |
| Art floral adulte Isabelle | | Un jeudi/mois De 18h00 à 19h30 | 35 €/séance | C |
| Art floral enfant Primaire à partir de 8 ans et collège Isabelle | Salle associative | Un mercredi matin ou après- midi Durée 1h30 environ | 20€ /séance (pour les fêtes : Noêl, Pâques, fête des mères) | ŧ |
| Scrapbooking adulte Valérie et Francine | | Mardi De 14h30à 16h30 | Achat du matériel de base auprès de l'animatrice. | (|
| Arts créatifs Scrapbooking enfant Primaire à partir de 8 ans et collège Valérie et Francine | Salle associative | Mardi De 16h30 à 18h30 | 30€/an pour l'achat des fournitures | f e |

A noter que l'art floral ne recommencera qu'en décembre, notre animatrice n'étant pas disponible avant.

Renseignements:

par mail: assoc.slg@gmail.com

Tel : Odile Vermeersch, Présidente de l'association, au 06 33 05 22 93

Suivez notre actualité sur notre page facebook

Les cours de notre coach, Kévin, sont destinés à tous les publics puisqu'il adapte les exercices et propose des variantes en fonction des possibilités de chacun. Il apporte le matériel nécessaire aux cours en plus de celui fourni pas notre association: steps, ballons de gym, élastiques, haltères ...

Fitness/renfo: séances de renforcement musculaire variées pour tous ceux qui souhaitent entretenir leur musculature et leur souplesse et garder la forme. Pour homme et femme de tout âge.

Circuit training: C'est un programme plus physique, ludique et rapide qui permet de gagner en tonicité musculaire, d'améliorer sa force, son endurance et son cardio. Pour ados et adultes, hommes et femmes.

Gym santé: gym douce (exercices variés de renforcement musculaire, de souplesse, d'équilibre, de coordination...), adaptée pour les personnes présentant des pathologies (douleurs, maladies chroniques ...) ou les séniors, hommes ou femmes.

DIVERS



DON DU SANG

Une journée de don du Sang satisfaisante

Le mardi 23 mars, au foyer Rural, l'EFS (Etablissement Français du sang) organisait, avec le concours de la mairie, une séance collecte de don du sang.

Pour cette première journée, 27 personnes se sont présentées dont pour 12 personnes s'étaient la première fois.

Une nouvelle journée sera organisée courant du mois d'octobre 2021

Quelques numéros à connaître

POLICE SECOURS GENDARMERIE: 17

SAMU :15 POMPIERS :18

APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112 (remplace15,17,18) GENDARMERIE AVIZE (sans urgence) :03.26.57.05.20.17

ENFANTS DISPARUS :116 000 ACCUEIL SANS ABRI : 115

SERVICE AUX MALENTENDANTS: 114
ALLO ENFANCE MALTRAITEE: 119
OPOSITION VOL CB: 0 892 705 705
OPPOSITION VOL CHEQUE: 0892 683 206

Téléphones portables volés :

SFR 1023

ORANGE 0 800 100 740

BOUYGUES TELECOM 0 800 291 000

